

Circulaire d'information

INFCIRC/1011

29 juillet 2022

Distribution générale

Français

Original : anglais

Communication datée du 25 juillet 2022 reçue de la mission permanente de l'Ukraine auprès de l'Agence

1. Le Secrétariat a reçu de la mission permanente de l'Ukraine auprès de l'Agence une note verbale datée du 25 juillet 2022.
2. Conformément à la demande qui y est formulée, la note verbale est reproduite ci-après pour l'information de tous les États Membres.

MISSION PERMANENTE DE L'UKRAINE
AUPRÈS DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES
À VIENNE

N° 4131/36-197-54158

La mission permanente de l'Ukraine auprès des organisations internationales à Vienne présente ses compliments au Secrétariat de l'Agence internationale de l'énergie atomique et a l'honneur de lui communiquer les informations suivantes.

Récemment, les occupants russes ont intensifié considérablement leurs actes de répression, de terreur et de torture ainsi que leurs exactions à l'encontre du personnel de la centrale nucléaire de Zaporizhzhia, et d'autres activités qui compromettent le régime de sûreté et de sécurité nucléaires à un degré sans précédent.

En particulier, le 20 juillet 2022, les occupants russes ont exigé l'ouverture des couloirs de transport des salles des turbines des trois premières tranches de la centrale nucléaire de Zaporizhzhia afin d'y entreposer du matériel militaire, des armes et des matières explosives.

Ces activités augmentent considérablement le risque d'une détonation d'explosifs russes à proximité immédiate de grandes quantités de pétrole et d'hydrogène entreposés là et du matériel en service des réacteurs. Une explosion pourrait détruire des structures porteuses et des revêtements en quelques minutes et à plus large échelle les salles des machines.

Au moins 14 éléments de matériel militaire lourd avec munitions, armes et explosifs se trouvent actuellement dans la salle des machines de la première tranche de la centrale nucléaire de Zaporizhzhia. Tout l'arsenal de matériel lourd russe avec toutes les munitions se trouve actuellement tout près du matériel qui permet le fonctionnement du turbo-alternateur. Il se trouve surtout à proximité immédiate du principal réservoir contenant de l'huile inflammable qui sert au refroidissement de la turbine à vapeur. Il s'y trouve aussi de l'hydrogène explosif utilisé pour refroidir le générateur.

Le matériel militaire des occupants russes empêche l'accès des voitures de pompiers et autres véhicules spécialisés à la salle de commande de la tranche numéro un. Le risque d'incendie est donc accru et l'extinction devient extrêmement problématique.

La veille, le 19 juillet 2022, deux représentants des forces d'occupation russes, utilisant des cartes d'accès prises de force à des employés de la centrale nucléaire de Zaporizhzhia, ont pénétré dans sa zone contrôlée (sur la passerelle centrale), où ils sont restés un certain temps pour une raison inconnue.

De telles activités constituent une violation flagrante du régime de sûreté radiologique et peuvent provoquer une contamination radiologique de la centrale nucléaire et de son personnel par déplacement de polluants radioactifs de la zone contrôlée vers la zone propre sur la tenue des occupants.

En outre, les occupants russes continuent de faire pression sur les employés de la centrale nucléaire de Zaporizhzhia.

Ils se sont emparés des locaux de la cantine n° 18 de la centrale nucléaire de Zaporizhzhia. Menaçant les employés de la centrale nucléaire avec des armes, les occupants les ont chassés de la cantine et leur ont annoncé que l'accès à celle-ci leur était désormais interdit. Privés de cantine par les occupants, les employés n'ont plus d'endroit où manger, ce qui détériore leur moral et leur santé psychique et physique.

En outre, d'après les informations fournies par les autorités compétentes ukrainiennes, depuis le début de l'occupation de la centrale nucléaire de Zaporizhzhia, les militaires des forces d'occupation russes ont exercé des pressions physiques et psychologiques et d'autres mesures de répression à l'encontre des personnes suivantes :

1. M. Roman Skrypka, né le 7 septembre 1978, ingénieur principal de la tranche n° 1, détenu le 2 mai 2022, maintenant libéré.
2. M. Andriy Arzhanikov, né le 8 décembre 1968, chef d'équipe de la tranche n° 3, détenu pour avoir enfreint le couvre-feu, maintenant libéré.
3. M. Mykhailo Prokopenko, né le 26 décembre 1968, monteur au département de réparation des systèmes énergétiques, détenu le 3 mai 2022, maintenant libéré.
4. M. Vladyslav Kalinin, né le 5 octobre 1996, monteur au département de réparation des systèmes énergétiques, détenu depuis le 4 mai 2022, toujours en détention.
5. M. Maksym Tkach, né le 19 février 1990, électricien à l'atelier des réseaux électriques, détenu le 15 mai 2022 à un poste de contrôle, maintenant libéré.
6. M. Oleksandr Maslyakov, employé de la société Atomremontservis, soumis à un interrogatoire.
7. M. Serhii Skoryk, né le 29 octobre 1976, contremaître au département de réparation des systèmes énergétiques, détenu, maintenant libéré.
8. M. Andrii Bulba, né le 12 juillet 1980, ingénieur du département de protection physique, détenu le 16 mai 2022, a subi des violences physiques et son domicile a été fouillé ; suspendu puis démis de ses fonctions.
9. M. Ihor Dudarevskyi, né le 19 janvier 1970, chef du département de protection physique, soumis à un interrogatoire, suspendu de ses fonctions.
10. M. Danylo Kravchuk, né le 4 octobre 1999, employé du département de réparation des systèmes énergétiques, détenu depuis le 13 mai 2022, toujours en détention.
11. M. Oleh Nedilko, né le 28 avril 1999, employé du département de réparation des systèmes énergétiques, détenu le 13 mai 2022, maintenant libéré.
12. M. Ihor Kurmaz, né le 6 mai 1986, ingénieur du département des réacteurs, soumis à un interrogatoire.
13. M. Oleksandr Ostapenko, né le 9 juin 1983, opérateur du département des réacteurs, soumis à un interrogatoire.
14. M. Andriy Kovnir, né le 13 novembre 1979, ingénieur du département d'ingénierie des réacteurs, soumis à un interrogatoire.
15. M. Vitaliy Plyushch, né le 3 septembre 1981, ingénieur du département des réacteurs, soumis à un interrogatoire.
16. M. Oleksandr Garasko, né le 30 octobre 1985, ingénieur du département des réacteurs, soumis à un interrogatoire.
17. M. Maksym Kulyk, né le 17 avril 1987, ingénieur du département des réacteurs, soumis à un interrogatoire.

18. M. Andriy Zakharov, né le 18 septembre 1984, ingénieur du département des réacteurs, soumis à un interrogatoire.
19. M. Denys Martynenko, né le 24 octobre 1979, chef de la tranche numéro cinq, soumis à un interrogatoire.
20. M. Kyrlo Strenadkin, né le 17 juin 1992, employé de l'atelier d'automatisation des systèmes thermiques et des mesures, détenu à son domicile le 8 juin 2022, maintenant libéré.
21. M. Dmytro Sabadosh, né le 17 avril 1994, employé de l'atelier électrique, détenu, maintenant libéré.
22. M. Oleksandr Pohorilyi, né le 6 février 1972, employé de l'atelier des conduites thermiques et industrielles, détenu jusqu'à présent.
23. M. Valentin Versetilov, né le 6 novembre 1976, employé du département de réparation des systèmes énergétiques, détenu le 30 mai 2022, libéré le 7 juin 2022 contre une rançon de 1 000 dollars É.-U.
24. M. Eduard Afanaskin, né le 24 février 1981, employé du service de réparation des dispositifs de production d'énergie, détenu le 30 mai 2022, libéré le 7 juin 2022 contre une rançon de 1 000 dollars É.-U.
25. M. Yevhen Sibirkin, né le 7/18/1973, contremaître du département de réparation des systèmes énergétiques, détenu le 30 mai 2022, libéré le 7 juin 2022 contre une rançon de 1 000 dollars É.-U.
26. M. Andrii Jun, né le 6 novembre 1982, employé du service de contrôle des métaux, détenu le 30 mai 2022, libéré le 7 juin 2022 contre une rançon de 1 000 dollars É.-U.
27. M. Serhiy Kononenko, né le 23 juillet 1981, employé du service de contrôle des métaux, détenu le 30 mai 2022, libéré le 6 juin 2022 contre une rançon de 1 000 dollars É.-U.
28. M. Roman Serbin, né le 13 juin 1987, employé de l'atelier des réseaux électriques, détenu le 30 mai 2022, libéré le 7 juin 2022 contre une rançon de 1 000 dollars É.-U.
29. M. Andrii Kaplun, né le 6 octobre 1975, chef adjoint du département des réseaux électriques, détenu, puis libéré contre rançon.
30. M. Roman Chaltsev, né le 4 juillet 1983, technicien en dosimétrie de l'atelier de sûreté radiologique, député du conseil du district de Vasylivska, détenu le 10 juin 2022, voiture et appartement fouillés, libéré le même jour.
31. M. Vitaliy Bagatko, né le 19 octobre 1977, employé de l'atelier d'automatisation des systèmes thermiques et des mesures, blessé le 3 juin 2022 durant la fouille du domicile d'un autre habitant d'Enerhodar, dans la région de Zaporizhzhia.
32. M. Yuriy Guzev, né le 14 décembre 1964, instructeur du centre de formation théorique et pratique, détenu, maintenant libéré.
33. M. Oleh Hrul, né le 26 mai 1970, employé de l'atelier électrique, détenu, maintenant libéré.
34. M. Vadym Popov, né le 0 août 1971, monteur-électricien de l'atelier d'automatisation des systèmes thermiques et des mesures, détenu jusqu'à présent.

35. M. Kyrlo Zimin, né le 28 novembre 1978, psychologue du département du perfectionnement professionnel du personnel, détenu jusqu'à présent.
36. M. Mykola Bratyna, né le 20 janvier 1981, ancien employé de l'atelier d'automatisation des systèmes thermiques et des mesures, électricien automobile, détenu le 18 juin 2022, fouillé, documents et voiture saisis, maintenant libéré.
37. M. Vitaliy Bratishchev, né le 26 mars 1976, chef d'équipe de l'atelier de décontamination, détenu le 22 juin 2022 à son domicile, maintenant libéré.
38. M. Andriy Sergienko, né le 12 octobre 1975, employé de l'atelier électrique, détenu jusqu'à présent.
39. M. Stepan Gamkalo, né le 29 mai 1979, employé du centre de formation théorique, détenu jusqu'à présent.
40. M. Dmytro Kuznetsov, né le 8 septembre 1977, employé de l'agence centrale d'achats, détenu jusqu'à présent.
41. M. Andriy Tuz, né le 18 janvier 1990, chef du département des médias, détenu le 23 juin 2022, contraint, probablement par la force physique, d'enregistrer un message vidéo réfutant la prise de contrôle de la centrale de Zaporizhzhia par les occupants russes.
42. M. Oleksandr Mardar, employé du département de protection physique, soumis à un interrogatoire avec violences physiques puis libéré.
43. M. Vitaliy Troyan, chef de la brigade n° 13 des services d'urgence nationaux, enlevé le 18 mai 2022 avec usage de la force physique, contraint d'enregistrer un message vidéo de propagande, libéré le 21 juin 2022.

La Russie doit retirer ses troupes et ses armes du site de la centrale nucléaire de Zaporizhzhia et arrêter d'empêcher les travailleurs ukrainiens de remplir leurs obligations en matière de sûreté nucléaire et radiologique conformément aux conventions internationales et aux normes de l'AIEA en vigueur.

La mission permanente de l'Ukraine prie le Secrétariat de l'Agence internationale de l'énergie atomique de diffuser rapidement la présente note verbale à tous les États Membres de l'AIEA sous la forme d'une circulaire d'information.

La mission permanente de l'Ukraine auprès des organisations internationales à Vienne saisit cette occasion pour renouveler à l'Agence internationale de l'énergie atomique l'assurance de sa très haute considération.

[Sceau] [Signé]

Vienne, le 25 juillet 2022